

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 12 (1988)

**Artikel:** Naissance et mort des fonderies et forges de Lucelle et Charmoille  
**Autor:** Schindelholz, Georges  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064351>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NAISSANCE ET MORT DES FONDERIES ET FORGES DE LUCELLE ET CHARMOILLE

En complément aux articles sur la sidérurgie dans le pays jurassien parus dans *L'Hôta* N° 11, nous consacrons quelques pages aux fonderies et forges de Lucelle, exemple très particulier de l'histoire des mines et forges du Jura, puisqu'elles firent partie de la célèbre abbaye cistercienne du lieu. L'étymologie du mot « Lucelle » est tiré de *Lucis*, la lumière. Mais on verra que les enfants de lumière sont moins habiles dans les affaires que les enfants du monde ! C'est pourtant à l'évêque Christophe d'Utenheim qu'on doit la construction, en 1517, d'un haut fourneau, d'une affinerie et d'un martinet sur les territoires de Charmoille et de Bourrignon. Mais cette exploitation fut de courte durée, deux ou trois ans à peine. Pourtant, ce n'est ni le minerai ni le bois qui faisaient défaut. Le complexe industriel fut cependant repris en 1525 par Maurice et Heinrich von Oringen, qui fabriquèrent de la munition pour les arsenaux de Bâle et de Berne.

### Débuts difficiles !

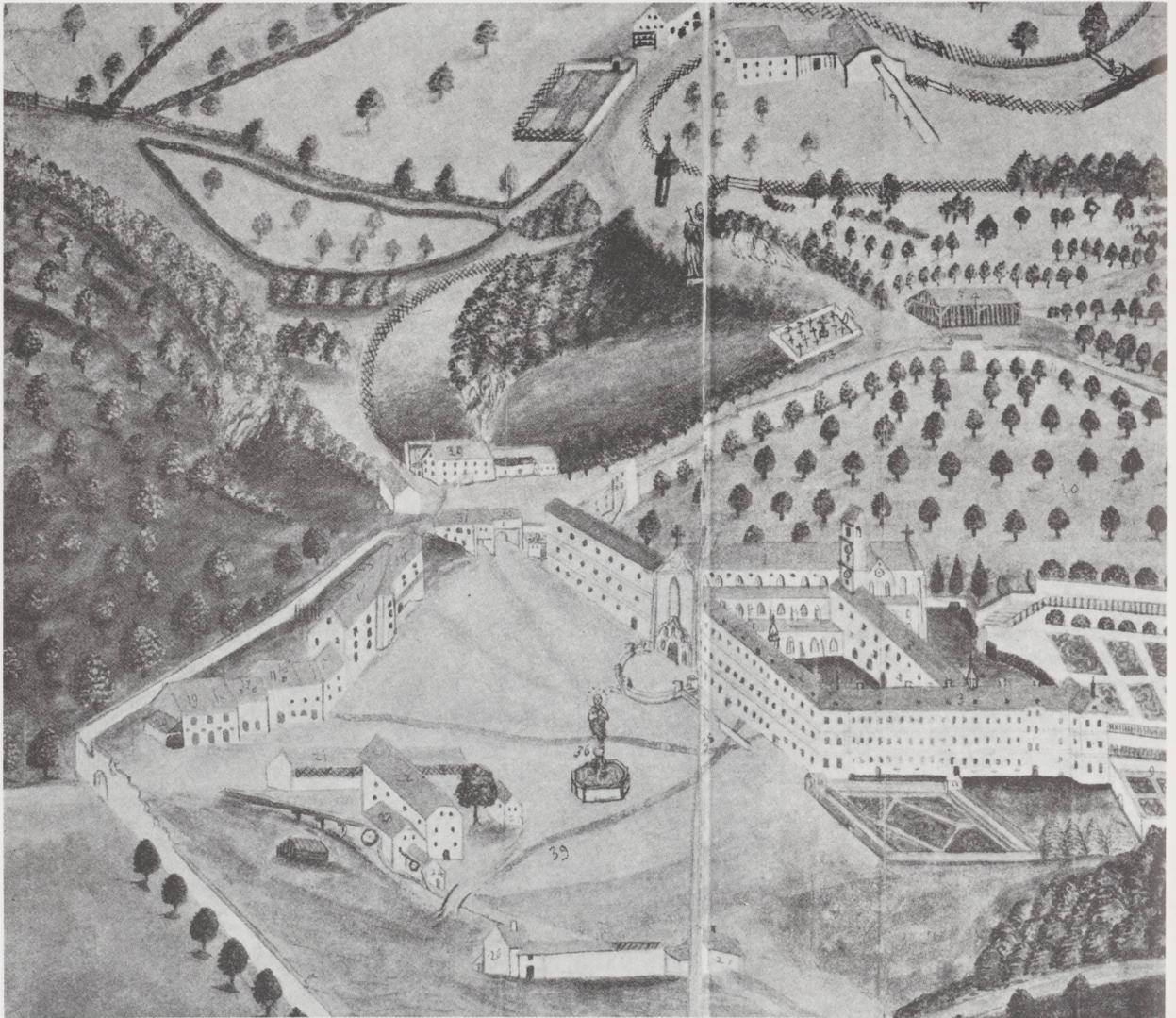
Après une période troublée, l'abbaye de Lucelle se trouvait dans une situation précaire. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'Abbé, Pierre Tanner (1677-1702), pensa remédier à la situation en tirant parti des gisements miniers et du bois des immenses forêts du domaine. Il entreprit donc d'exploiter les gisements de fer situés sur ses terres. Une famille de maîtres de forges,

les Barbeau, de Grandvillars, fut sollicitée pour construire une fonderie et des forges avec toutes les installations. Le contrat fut passé en novembre 1680. Mais les eaux qui actionneraient les installations, comme les mines et les forêts, étaient une régalie. Une patente royale fut donc obtenue en février 1681. La construction put alors commencer. Les usines furent édifiées sur la rive gauche de la Lucelle. La mine, quant à elle, était située sur la rive droite, dans le bailliage

de Delémont, où le prince-évêque avait ses propres fonderies à Delémont, Courrendlin et Undervelier. Cet état de fait provoqua immédiatement un grave conflit entre Lucelle et l'Evêché de Bâle. En effet, si l'Abbé de Lucelle avait bien obtenu une patente pour tirer profit d'un droit régalien en terre royale, il avait omis d'adresser une requête au prince-évêque de Bâle, Conrad de Roggenbach, souverain du lieu où était située la mine ! Lorsque au début mai donc, les ouvriers de



*Monuments funéraires en fonte, des usines de Lucelle, dans l'ancien cimetière du lieu.*



*Le domaine de Lucelle vers 1750. Les forges de l'abbaye, situées dans les bâtiments à l'écart de la maison conventuelle, au premier plan, avait déjà cessé leur activité trente ans auparavant. (Gravure de la Bibliothèque universitaire de Bâle.)*

Bar  
train  
mor  
ouv  
d'Al  
déb  
alla  
titu  
ris,  
d'en  
juill  
que  
la I  
con  
Fra  
le p  
sera  
roi  
sadi  
par  
par

Co  
de  
U  
apr  
tre  
Bri  
me  
sou  
le r

Barbeau arrivèrent sur les lieux pour extraire le minerai, le châtelain de Delémont fit cesser les travaux et chassa les ouvriers, arguant du fait que la province d'Alsace s'arrêtait à la rivière. Ce fut là le début d'une longue querelle stérile, qui alla même très loin. Un dossier fut constitué et envoyé au ministre Louvois à Paris, faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente à Brissach et Porrentruy. En juillet, les députés des cantons catholiques portèrent l'affaire à Baden, devant la Diète des Confédérés. Ceux-ci prirent contact avec Gravel, l'ambassadeur de France, auquel s'était déjà recommandé le prince-évêque. Désormais, l'affaire sera traitée par voie diplomatique entre le roi de France, Louis XIV, et son ambassadeur auprès du Corps helvétique d'une part, le prince-évêque et ses alliés d'autre part.

### Construction des forges de Saint-Pierre

Un compromis cependant fut trouvé, après d'inraisemblables tractations entre Versailles, Soleure, Porrentruy et Brissach-Lucelle. Sans déjuger formellement Lucelle et Brissach, on laissa clairement entendre au prince-évêque que sa souveraineté sur la rive droite de la Lucelle n'était nullement remise en question.

Ce dernier accepta cette déclaration et s'en formalisa d'autant moins que déjà l'entreprise allait mal et que l'Abbé de Lucelle était entré en conflit avec ses maîtres de forges. Ces derniers ne semblaient pas pressés de payer les traites sur le loyer de la fonderie, ni de compléter les installations par des forges. Barbeau envoyait les gueuses fondues à Lucelle à ses forges de Grandvillars ou d'ailleurs, pour être transformées en fer. Le maître de forge, devant la colère de l'Abbé de Lucelle, se

retrancha derrière l'imprécision des contrats signés. Tanner se mit à crier à la trahison et alerta le Conseil de Brissach, lui demandant l'annulation des contrats litigieux. Mais la dispute se poursuivra pendant une année encore, paralysant en partie l'entreprise. En novembre 1682, un nouveau contrat est cependant signé avec entrée en vigueur en janvier 1684. Une bonne année sera donc mise à profit pour construire les forges au lieu-dit Saint-Pierre.



*L'ancienne forge Saint-Pierre à Lucelle dans son état actuel. Elle abrite aujourd'hui un restaurant-dancing. (Photo S. Schindelholz)*

## La période révolutionnaire

Mais l'année même où le contrat devait entrer en vigueur, soit en avril, Barbeau ferma ses usines, faute de minerai dit-il, les places étant épuisées ! Tanner protesta avec véhémence et le procès reprendra, car prétend l'Abbé, on n'a pas creusé suffisamment fond ! Mais rien ne bouge et l'année suivante Tanner trouvera un nouvel amodiataire, le Soleurois Urs Buch, déjà propriétaire des forges de Petit-Lucelle. Mais, apprenant la chose, Barbeau en prit ombrage et tenta d'empêcher le travail sous prétexte que son bail n'est pas encore arrivé à expiration. Il offrit même à nouveau ses services, mais Tanner refusa sèchement. Le conflit de liquidation va encore durer deux ans, et on trouva finalement un accord au terme duquel l'abbaye accepta de faire l'essai d'une exploitation en régie des usines. Buch s'était quant à lui déjà désisté de ses engagements en 1686. Mais de nouvelles péripéties marquèrent l'histoire de ces forges, qui passèrent de mains en mains. Ce fut finalement un incendie qui, en 1719, mit fin aux installations. Bien avant déjà, l'entreprise avait pratiquement cessé toute activité.

Il faudra attendre la Révolution française pour assister à la renaissance des forges de Lucelle. Supprimée en 1792, l'abbaye de Lucelle fut acquise, avec ses dépendances, par Joseph Bruat, président du tribunal et maire d'Altkirch. Le

domaine de Saint-Pierre fut acquis par François Girardin. Ils étaient décidés à faire revivre l'industrie du fer. Mais en 1801 déjà, ils vendaient leur entreprise à des maîtres de forges, les Meiner, Bornèque et Bininger, de Bellefontaine. Ceux-ci construisirent une nouvelle usine, plus moderne, qui sortit, dès 1804, du fer d'excellente qualité. La production allait à la manufacture d'armes de Versailles. En 1808, toutes les armes de la Garde impériale étaient en fer de la région. C'était une référence !

## Les Paravicini entrent en scène

C'est en 1824 que les Paravicini, de Bâle, entrèrent en scène. La Société des usines de Lucelle et Bellefontaine devint une société par actions, aux mains d'industriels bâlois. Les Paravicini en seront les directeurs jusqu'à la fin. Lucelle connut alors une prospérité certaine. En 1820, la commune comptait 280 habitants. Le chiffre monta à 320, quinze années plus tard. La plupart étaient employés aux mines, fonderies, forges et coupes de bois. Xavier Stockmar travaillait dans l'entreprise comme secrétaire des mines. L'établissement comptait vers 1850 deux hauts fourneaux, deux affineries, deux martinets, une tréfilerie, deux scieries, les ateliers et les halles pour les dépôts. La production s'élevait à quelque vingt mille quintaux de fonte ou fer dans

les bonnes années. On fabriquait divers objets de fer : couteaux, outils et armes, pièces de fonte, poêles, grilles, barrières de chœur, tables de communion, tuyaux, colonnes de soutènement, montants de bancs, etc.

Originaires de Côme, les Paravicini arrivent en Suisse à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils s'établissent à Bâle et font partie des grandes familles bourgeoises, commerçantes, industrielles et financières de la cité. Ils étaient non seulement propriétaires du domaine de Lucelle, mais des usines de Delémont et Bellefontaine. Comme toutes les fonderies et forges de la région jurassienne, le déclin de Lucelle s'amorça à partir de 1860. A cette époque, 200 ouvriers y travaillaient encore. Nous avons dans un précédent numéro expliqué les causes de ce déclin. En 1882, ce fut l'arrêt de mort. Pourtant, une cinquantaine d'ouvriers étaient encore occupés. La faillite fut prononcée en 1883. Une partie des ouvriers et certaines installations furent reprises par les usines Louis de Roll. Cette firme soleuroise absorba à peu près toutes les petites entreprises sidérurgiques de la région.

## La fonderie de Charmoille

Le village de Charmoille a aussi possédé sa propre fonderie. Le prince-évêque Christophe d'Utenheim construisit l'établissement en 1516 déjà, sous la conduite d'un nommé Burckhardt, originaire de

Bâle ou d'Allemagne. Le minerai était tiré de Grandgiéron, près des Rangiers, et de Montavon. Le transport à travers la montagne ne devait certainement pas être aisé. Auguste Quiquerez, dans sa notice sur les mines du Jura, cite une lettre de l'avoyer de Berne, datée du 30 janvier 1530. Il commande à la fonderie de

Charmoille des boulets de canon. Une partie du fer fondu à Charmoille était affiné et forgé à Lucelle. On ne sait quand disparut cette première industrie, mais elle ne semble pas avoir eu longue vie.

Il est cependant intéressant de noter que vers cette époque arrivait à Charmoille une famille Nusbaumer (Nous-



*François-Alexandre Nusbaumer, décédé en 1926, âgé de 90 ans, devant la maison familiale. Il exploita une fonderie à Charmoille avec son frère François-Etienne.*



*Le buste de Xavier Stockmar provenant de la fonderie de Charmoille et érigé dans le Jardin botanique de Porrentruy.*

(Photo R. Siegenthaler)

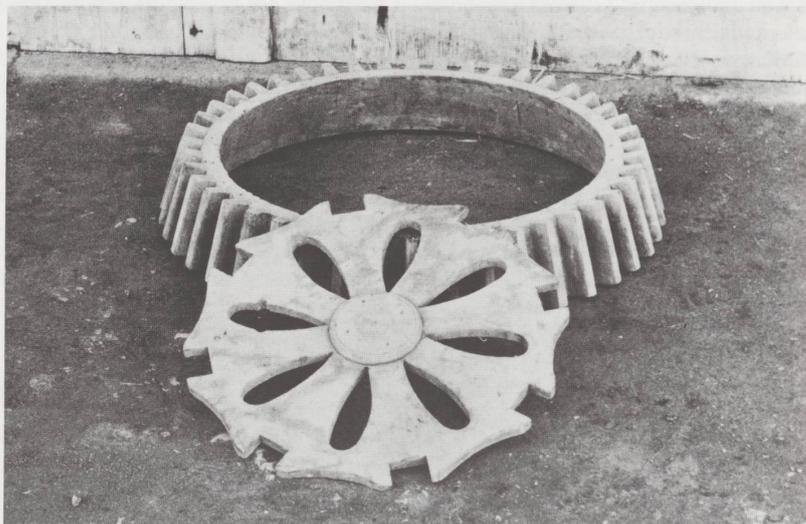
paum) provenant de Ramiswil, dans le canton de Soleure. Les descendants, vers 1860, exploitèrent une fonderie sur les lieux mêmes, sans doute, où s'élevait celle de Christophe d'Utenheim (au bord du ruisseau, à la sortie est du village). La petite-fille d'un des frères associés, M<sup>me</sup> Aimé Lachat-Nusbaumer, habite d'ailleurs sur les lieux encore aujourd'hui. Son grand-père, François-Alexandre Nusbaumer, est décédé en 1926, à l'âge

de 90 ans. Il était associé pour exploiter la fonderie avec un de ses frères, François Etienne.

Les frères Nusbaumer ont exploité leur industrie jusque vers les années 1880. On trouve encore une quittance d'impôt sur le revenu pour l'année 1878, d'un montant de 10 fr. 20. Les produits sortis de leur fonderie étaient variés : outils aratoires, chenaux, cloches, colonnes, montants de bancs, crucifix, miroirs, piliers, éléments de machines agricoles, etc. Les frères Nusbaumer, avant d'ouvrir leur propre entreprise, avaient travaillé aux usines de Lucelle. La qualité de leur fabrication fut reconnue, notamment au cours de l'exposition et du concours agricole organisés à Porrentruy en 1869 par la Société d'agriculture du Jura. Le Bureau de la Société d'agriculture certifie que, sur les propositions du jury du concours, «les frères Nusbaumer, habitant Charmoille, ont obtenu une prime de 30 francs pour le travail et les produits de leur fonderie de machines agricoles».

Les comptes de la commune de Charmoille mentionnent divers travaux effectués par Nusbaumer, fondeur ou maréchal, selon les comptes :

- En 1862 : pour véroux et réparation table de communion ;
- En 1865 : pour une platine en fonte ;
- En 1868 : deux colonnes en fonte pour la maison d'école ;



*Moules en bois utilisés à la fonderie de Charmoille.*

(Photo R. Siegenthaler)



*Caquelon à trois pieds de la fonderie de Charmoille.*

(Photo R. Siegenthaler)

— E  
— E  
M  
Stoc  
que  
C  
dam  
fonc  
rie a  
patr  
cont  
d'en

So  
A  
ciem  
rassi  
celle  
nach  
A  
A  
A

- En 1869 : pour divers travaux ;
- En 1871 : pour trois chandeliers.

Mentionnons aussi le buste de Xavier Stockmar, dressé dans le Jardin botanique du Lycée cantonal.

C'est à dessein que nous avons abondamment illustré le texte concernant la fonderie de Charmoille, car cette fonderie artisanale est en étroit rapport avec le patrimoine rural du Jura. Lucelle, par contre, était une entreprise industrielle d'envergure.

**Georges Schindelholz**  
Fahy

## Sources

André Chèvre : *Lucelle, histoire d'une ancienne abbaye cistercienne* (Bibliothèque jurassienne, 1973) ; « Fonderies et Forges de Lucelle au XIX<sup>e</sup> siècle : les Paravicini » (Almanach catholique du Jura, 1978).

Archives de la commune de Charmoille.  
Archives de la famille Lachat-Nusbaumer.  
Archives de l'ancien Evêché de Bâle.



*Au premier plan, à gauche et à droite, deux colonnes de soutènement à l'intérieur de l'église de Charmoille provenant de l'ancienne fonderie du lieu.*  
(Photo R. Siegenthaler)

PRODUITS EN FONTE DE LA FONDERIE DE CHARMOILLE



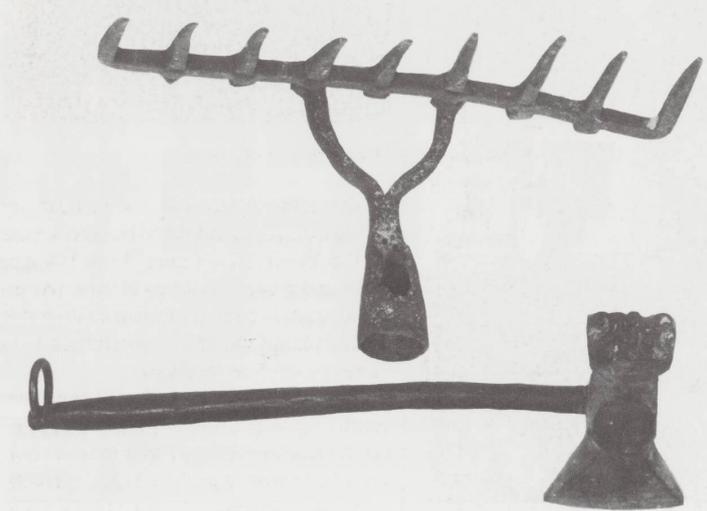
*Crucifix.*



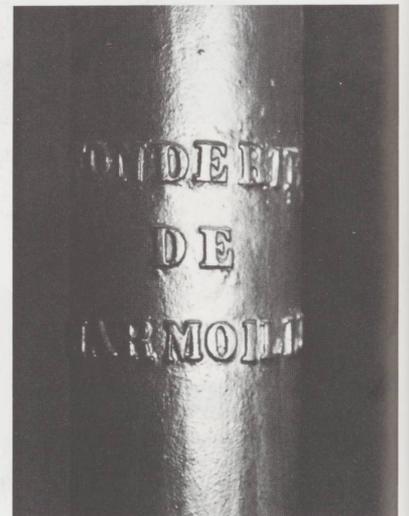
*Miroir.*



*Mortier.*



*Hache et râteau.*



*Soie d'une des colonnes à l'église.  
(Photos R. Siegenthaler, Porrentruy)*